



Québec, le 2 juillet 2026

Monsieur Hugo Martin
Porte-parole, Directeur régional
Ministère de la Sécurité intérieure
hugo.martin@misp.gouv.qc.ca

**Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des
Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et
aux Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ7**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen
du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir
les réponses d'ici le **6 juillet 15h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la
commission pour ses travaux.

- 1. Dans le plan d'action pour l'application des recommandations du vérificateur
général du Québec (DQ3.1.2), l'action 5.2 prévoit la définition d'un cadre de
gouvernance concerté pour la gestion des aléas côtiers d'ici le 31 mars 2025.
L'action 5.3 prévoit quant à elle un bilan de la mise en œuvre de ce cadre de
gouvernance pour le 31 mars 2026. Veuillez fournir à la commission d'enquête
ces deux documents.*

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé
de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission